

Des comptes réjouissants

Eglise réformée

Les comptes 2016 de l'Eglise réformée fribourgeoise bouclent sur un résultat qualifié de réjouissant, comme l'annonce un communiqué diffusé hier. L'excédent de recettes s'élève à près de 51 000 francs, pour un total de charges de 2,17 millions. Ces comptes ont été approuvés par le Synode, réuni fin mai à Grangeneuve. «Ce résultat s'explique par des dépenses moins importantes que prévu, en particulier au niveau des charges de personnel et des charges d'administration», relève le communiqué.

Celui-ci précise encore qu'une partie de ce bénéfice sera dédiée à «soutenir plus fortement le Bureau de consultation juridique de Caritas pour les requérants d'asile», qui prodigue ses conseils principalement à des requérants mineurs. Près de 51 000 francs ont été attribués aux réserves. Il est en outre prévu de créer un poste d'aumônerie, à 30%, au futur centre fédéral de la Gouglera.

Le Synode a également présenté son programme d'activités, comprenant notamment la réalisation d'une charte «qui énonce les valeurs qu'elle souhaite promouvoir» et le renforcement de la communication.

Anne REy-Mermet